

**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**  
**ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**  
**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1**

**CONSEIL SUPERIEUR DE L'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE**

**Profil professionnel**

**TECHNICIEN EN INFORMATIQUE**

**Enseignement secondaire supérieur**

Approuvé par le Conseil supérieur de l'Enseignement de Promotion sociale le 27 janvier 2005

## TECHNICIEN EN INFORMATIQUE

### *I - CHAMP D'ACTIVITE*

Le technicien en informatique<sup>1</sup> intervient sur des ensembles liés à la micro-informatique et aux réseaux d'ordinateurs, tant au niveau logiciel que matériel : installation/désinstallation, modification et connexion d'équipements informatiques.

Il assure les différentes fonctions suivantes :

- ◆ montage et mise en service d'un système informatique sur le site de l'entreprise ou chez le client,
- ◆ maintenance, diagnostic de pannes et interventions techniques,
- ◆ conseil, formation et assistance technique,
- ◆ support aux utilisateurs ( helpdesk).

Il sera aussi une personne de communication capable d'échanger des informations à caractère technique.

Le technicien en informatique veillera à respecter les règles de déontologie professionnelle (respect du secret professionnel, de la confidentialité, ...).

### *II – TÂCHES*

- ◆ Réaliser l'installation/désinstallation, la modification, la connexion et la mise en service d'équipements informatiques en réseau ou non en respectant les standards de configuration fixés.
- ◆ Diagnostiquer l'origine d'une panne ou d'un dysfonctionnement ( hardware ou software).
- ◆ Assurer la maintenance et la réparation de certaines pannes ou dysfonctionnements.
- ◆ Réaliser l'installation/désinstallation de logiciels dans un environnement réseau ou non et en assurer le paramétrage.
- ◆ Utiliser les commandes élémentaires de logiciels couramment rencontrés tels que traitement de textes, tableur, gestionnaire de base de données, moteur de recherche, messagerie, ... .
- ◆ Installer et connecter des périphériques internes ou externes dans un environnement réseau ou non.
- ◆ Assurer des fonctions de helpdesk auprès des utilisateurs tant au niveau matériel que logiciels.
- ◆ Mettre en œuvre les outils et les procédures assurant la sauvegarde des données, la sécurité et l'intégrité du système informatique.
- ◆ Ecouter le client, évaluer ses besoins et le conseiller judicieusement.
- ◆ Appliquer une stratégie de recherche documentaire.
- ◆ Décoder et exploiter les documents techniques rédigés en français ou en anglais.
- ◆ S'adapter à l'évolution technologique.

### *III – DEBOUCHES*

- ◆ Organismes publics, parastataux et privés,
- ◆ Entreprises de tout type et de toute taille,
- ◆ Indépendant (dans le respect de la législation en vigueur).

---

<sup>1</sup> Le masculin est utilisé à titre épique.